

MAIRIE
de
REUTENBOURG
67440



  03 88 70 60 43

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015

Sous la présidence de Monsieur GEORGER Frédéric, Maire de Reutenbourg

Etaient présents :

Les adjoints : M. VAUT Patrick et M. LEHMANN Claude

Les conseillers : MME UMECKER Marie-Antoinette et MM. BURG Denis, MUCKENSTURM Stéphane, HUSSER Cédric, VIX Mathieu, WALTHER Christophe et WENDLING Lucien

Absente excusée : Mme NEFF Stéphanie ayant donné procuration à M. VAUT Patrick.

ORDRE DU JOUR :

- 2015-12. Désignation du secrétaire de séance
- 2015-13. Adoption du PV de la séance du 12 mars 2015
- 2015-14. Agence Technique d'Ingénierie Publique
- 2015-15. Personnel technique
- 2015-16. Acquisition drapeaux
- 2015-17. Travaux d'aménagements
- 2015-18. Rapports d'activités d'assainissement
- 2015-19. Demandes de subventions
- 2015-20 Divers et communications

M. le Maire sollicite l'autorisation de porter à l'ordre du jour le point suivant :

2015-18. Budget Primitif 2015 - Décision modificative N°1/2015

2015-12. Désignation du secrétaire de séance

M. le Maire demande aux candidats de se déclarer, HUSSER Cédric, candidat, est désigné secrétaire de séance par le conseil municipal.

2015-13. Adoption du PV de la séance du 12 mars 2015

Le procès – verbal de la séance du 12 mars 2015 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

2015-14. Agence Technique d'Ingénierie Publique

Après les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'ajourner ce point. Une décision d'adhésion à cette agence sera prise plus tard.

2015-15. Personnel technique

Après examen des dossiers de Mlle MEYER Véronique et M. LEHMANN Christian, il s'avère que leurs contrats sont échus le 30 mai 2015.

Mlle MEYER Véronique et M. LEHMANN Christian ayant donné satisfaction, M. le Maire propose de reconduire leurs contrats. Pour M. LEHMANN Christian pour une durée de 1 an à compter du 01^{er} juin 2015, soit jusqu'au 31 mai 2016 et pour Mlle MEYER Véronique pour une durée de 1 mois à compter du 1^{er} juin, soit jusqu'au 30 juin 2015.

Décision du Conseil Municipal :

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- *demande au maire de procéder à la déclaration de vacance de poste auprès du CDG*
- *décide de renouveler le contrat de Mlle MEYER Véronique à effet du 1^{er} juin pour une durée de 1 mois, pour un poste d'agent d'entretien 2^{ème} classe non titulaire à raison de 15h/semaine*
- *décide de renouveler le contrat de M. LEHMANN Christian à effet du 1^{er} juin pour une durée de 1 an, pour un poste d'agent d'entretien 2^{ème} classe non titulaire à raison de 2h/semaine*
- *fixe la rémunération sur la base de l'indice brut 340 majoré 321*
- *les intéressés seront recrutés en vertu de l'article 3 alinéa 6 de la loi n° 84-53 du 26/01/1984,*
- *décide de verser l'Indemnité d'Exercice et de Mission des Préfectures (IEMP) à compter du 1^{er} juin, au coefficient 1,00 avec application du prorata de la durée hebdomadaire de service. Le montant sera versé mensuellement,*
- *autorise le maire à signer les arrêtés à intervenir.*

M. le Maire propose également d'engager Mme LEHMANN Agnès en contrat d'aide à l'emploi (CAE).

Décision du Conseil Municipal :

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- *décide d'embaucher Mme LEHMANN Agnès en CAE à compter du 1^{er} juin pour une durée de 1 an soit jusqu'au 31 mai 2016, pour un poste d'agent d'entretien 2^{ème} classe non titulaire à raison de 35h/semaine.*
- *autorise le maire à signer tous les documents à intervenir pour la mise en place de cette embauche*

2015- 16. Acquisition drapeaux

Monsieur le Maire propose d'acquérir des drapeaux pour le pavoisement de la mairie.

Décision du Conseil Municipal :

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- *décide d'acheter deux drapeaux de la France, deux drapeaux de l'Europe et un drapeau de Reutenbourg.*
- *autorise le maire à signer tous les documents à intervenir.*

2015-17.Travaux d'aménagements

2015-17.1 Aménagement Route de Westhouse et Rue Principale

M .le Maire présente les devis en sa possession concernant l'aménagement de Route de Westhouse et de la Rue Principale.

Après examen, le Conseil Municipal :

- *retient la proposition de l'entreprise EHRHART REMY,*
- *autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à ce devis,*

Le Maire informe les conseillers qu'un fond de concours sera demandé à la Commune à la Communauté des Communes du Pays de Marmoutier Sommerau concernant ces travaux.

2015-17.2. Aménagement de la Place de l'Eglise

M .le Maire présente les devis en sa possession concernant l'aménagement de la Place de l'Eglise.

Après examen, le Conseil Municipal :

- *retient la proposition de l'entreprise FRANCIS SCHROETER,*
- *autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à ce devis,*

2015-18 . Budget Primitif 2015 - Décision modificative N°1/2015

M. le Maire informe le conseil municipal que des modifications budgétaires doivent être appliquées afin de payer les factures à venir liées à l'aménagement de la Route de Westhouse et de la Rue Principale.

Après les explications du maire le Conseil Municipal décide à l'unanimité, les modifications budgétaires suivantes :

Opération 103 « Eclairage et télécom Rue de la Fontaine et Côte »

Article 21534« Réseaux d'électrification » - 20 000 €

Opération 71 « Aménagement Route de Westhouse »

Article 2128 « Autres agencements et aménagements de terrain »: + 20 000 €

2015-19. Rapports d'activités d'assainissement

Le Conseil Municipal prend acte du :

- Rapport 2013 de la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau sur le prix et la qualité du service d'assainissement – Secteur de Marmoutier
- Rapport 2013 de la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau sur le prix et la qualité du service d'assainissement – Secteur Sommerau

Le Conseil de Communauté a approuvé lesdits rapports en séance du 17/02/2015.

2015-20 Demandes de subventions

Après examen des diverses demandes réceptionnées, le conseil municipal décide le versement des subventions suivantes :

- Croix Rouge Française : néant

- AAPEI: 100 €
- Fondation du Patrimoine : néant
- Associations de Paralysés de France :

- Ecole Elémentaire de Marmoutier :

La commune est sollicitée par l'école élémentaire de Marmoutier pour l'obtention d'une subvention devant participer au financement des sorties piscine des classes de CP/CE1 et 12 élèves de la commune sont concernés.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'accorder une subvention de 1 € par élève et par séance. Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2015 article 6574.

2015-21 Divers et communications

2015-21.1 Changement dénomination d'une rue.

Monsieur le Maire informe les Conseillers qu'une demande de changement de dénomination de rue a été faite par des habitants de la rue des Peupliers. En effet, ils souhaiteraient que cette rue porte le même nom que la rue voisine qui est la rue du Tilleul pour des questions pratiques.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide que la Rue des Peupliers aura pour dénomination Rue du Tilleul.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.